

# Merlin - Naissance de Merlin

*Le Roman de Merlin* (XIII<sup>e</sup> s.) par Robert de Boron



Dans une petite ville, une jeune fille marchait d'un pas pressé. Parvenue à l'église, elle s'engouffra sous le porche et se dirigea vers le confessionnal où elle savait trouver Maître Blaise son confesseur. Elle s'agenouilla, fit un signe de croix et, à voix basse, confia au prêtre ses tourments. Sa vie n'était que solitude et tristesse depuis la mort de ses parents. Elle n'avait personne pour l'aimer et pour la protéger.

« À travers tes propos, je reconnais le diable. Il rôde autour de toi, en quête d'une âme à damner. Mais il ne pourra rien si tu te signes soir et matin et si tu pries avec ferveur. N'oublie pas non plus, la nuit, de laisser toujours allumée à ton chevet une chandelle. Le Prince des Ténèbres craint la lumière et cherche l'ombre. »

Pendant longtemps, la demoiselle n'oublia pas ces recommandations mais, une nuit, elle omit de faire son signe de croix et de laisser sa chandelle se consumer. Aussitôt, le Malin revêtit une forme humaine, se glissa dans la chambre obscure et se coucha auprès d'elle. Se réveillant brusquement au point du jour, la jeune fille se souvint... Prise d'un doute, elle sauta hors de son lit : la porte était fermée à clé. Horrifiée, elle comprit que seul le Prince des Ténèbres avait pu abuser d'elle pendant son sommeil !

Hélas ! Elle ne s'était point trompée : son ventre, au fil des semaines, s'arrondissait. Vint un moment où elle ne put cacher son état à son entourage. Pressée de questions sur le nom du père, elle répondait chaque fois :

« Par Notre Seigneur et par la Sainte Vierge, je jure qu'aucun homme ne m'a jamais touchée ! — Il faut que vous l'aimiez de grand amour, cet homme, pour taire ainsi son nom afin de le protéger. Avez-vous oublié qu'on brûle celle qui porte un enfant hors mariage », lui disait-on. Et la pauvre jeune fille voyait les jours passer et l'heure de son supplice approcher. Le terme était dépassé de trois mois quand enfin l'enfant naquit.

« Mon cher enfant, lui murmura-t-elle, tu es là même si je ne t'ai pas désiré. Et puisque personne ne voudra t'accorder le baptême, je te baptise au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. » Et l'eau qu'elle versa sur le front de son fils nouveau-né fut celle de ses propres

larmes. Mais, quelle ne fut pas sa surprise en entendant : « Ma mère, tu n’as pas à craindre de mourir à cause de moi. » À peine né, l’enfant lui parlait !

Peu de jours après, le juge les fit quérir tous deux car il ne pouvait croire que la parole fut donnée à un si jeune enfant. A cette occasion, Merlin défendit sa mère, répondant lui-même aux questions qu’on lui posait.

« Ma mère ne peut vous révéler le nom de mon père puisqu’elle n’a péché qu’en rêve. C’est un démon incube qui l’a connue charnellement. Et si Dieu a voulu que je possède, comme eux, leur science infuse et leur connaissance du passé, il m’a permis aussi de connaître l’avenir. »

Le juge dut convenir alors que la précocité de Merlin était une manifestation de la puissance infinie de Dieu. Il laissa donc libres la mère et l’enfant qui se réfugièrent dans un couvent. La coutume, en ces temps-ci, voulait qu’un garçon ne restât avec sa mère que jusqu’à l’âge de sept ans. Parvenu à cet âge, Merlin la quitta donc mais d’une manière surprenante.

## Questions

**1. Qui sont les parents de Merlin ?**

.....

**2. Relevez les expressions qui désignent le responsable des malheurs de la jeune fille.**

.....

.....

**3. Quel est le sort réservé à l’époque aux jeunes filles enceintes hors mariage ?**

.....

**4. La mère de Merlin est accusée d’immoralité pour avoir eu un enfant hors mariage. A l’occasion du procès, Merlin défend sa mère en répondant lui-même aux questions qu’on lui pose. Quels sont les pouvoirs qu’il détient ?**

.....

.....

**5. Pour quelle raison Merlin et sa mère sont-ils acquittés à la fin du procès ? Que deviennent Merlin et sa mère après le procès ?**

.....

.....

## Illustrations

(1) *Comment Merlin fut engendré du diable* dans *Lancelot en prose* (vers 1494), manuscrit conservé à la Bibliothèque Mazarine à Paris. Source : [enluminures.culture.fr](http://enluminures.culture.fr)

(<http://enluminures.culture.fr>) | (2) *Conception de Merlin* dans *Merlin* (1498), imprimerie Vérard à Paris, manuscrit conservé à la British Library de Londres. Source : [erudit.org](http://erudit.org) (<http://erudit.org>).